

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Herausgeber:** Aînés  
**Band:** 10 (1980)  
**Heft:** 10

**Rubrik:** De notre rédaction de Genève : vieillir, malgré tout, chez soi

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

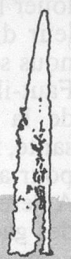
### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

De  
notre  
rédaction  
de  
Genève



## Vieillir, malgré tout, chez soi

Au début de juin, le GEFPA (Groupe d'échange et de formation sur les problèmes des personnes âgées) organisait à Genève, sous ce titre, une seconde journée de réflexion, complément logique de celle consacrée un an auparavant au placement de ces dernières. Les exposés faits alors — «Le placement: obstacles et alternatives» — «Un placement à visage humain» — les conclusions des débats ainsi que des interviews postérieures ont été rassemblés en une brochure que l'on peut se procurer auprès de l'Aumônerie protestante de l'Hôpital de gériatrie, tél. 022/48 74 11.

### Favoriser le dialogue

Le GEFPA a pour but de permettre aux personnes âgées de s'exprimer sur ce qui les concerne et les préoccupe et de favoriser un dialogue avec les diverses professions médico-sociales qui s'occupent d'elles. Les rencontres qu'il organise, sous l'impulsion de M. le pasteur J. Tritschler, entre les unes et les autres, veulent aussi constituer un élément de formation.

Le maintien à domicile fut successivement évoqué, lors de la journée de juin, par M. J.-P. Rageth, directeur du Centre d'information et de coordination pour personnes âgées (CICPA) et membre de la commission d'étude pour l'harmonisation des services du maintien à domicile et par Mme Weers, coordonnatrice de l'action vieillesse à Grenoble.

### «Donner de la vie aux années»

Après avoir esquissé la *politique préventive* préconisée (activité sportive, clubs), M. Rageth rappela les possibilités offertes dans le canton en matière de *politique de maintien à domicile*: immeubles à encadrement médico-social, soins infirmiers à domicile décentralisés dans tous les quartiers, centres médico-sociaux, aides ménagères et familiales, repas à domicile... Il souligna à cet égard les différents points suivants:

l'importance de *l'environnement*: restauration des logements, adaptation des structures à la personne; l'aspect thérapeutique: déterminer quel est le *meilleur chez soi* en fonction de la personne et des circonstances, ne pas sous-estimer l'aspect solitude; la nécessité de considérer que le maintien à domicile suppose une activité professionnelle pour laquelle une for-

mation est indispensable, *axée sur le savoir-être et le mieux comprendre*; l'importance que revêt, pour les personnes âgées, le fait de *conserver un rôle*, des contacts, un intérêt pour les autres et pour des activités, des moyens de communication avec l'extérieur (si nécessaire, système d'alerte par téléphone), enfin la nécessité d'une préparation à la retraite.

### «S'appartenir»

Après avoir estimé que vieillir chez soi permet de garder un élan, une dynamique, de *s'appartenir en gardant conscience de sa vie*, Mme Weers évoqua les limites de ce maintien à domicile, liées à l'individu lui-même, à l'environnement, à la société actuelle qui a peur de la vieillesse. Les conditions de ce maintien passent selon elle par: *la volonté* de la personne et ses possibilités, des *structures souples*, une *préparation à long terme* des placements, une *formation professionnelle spécifique* des personnes.

### Formation et concertation

Rejoignant M. Rageth dans la conviction qu'il est indispensable d'instaurer un *travail en équipes* polyvalentes entre lesquelles de réels contacts et une concertation doivent exister, Mme Weers souhaite que la personne âgée elle-même, sa famille, ses voisins, réfléchissent avec le personnel médico-social aux meilleurs moyens de prise en charge à moyen et à long terme du maintien à domicile, de façon à ce qu'une *continuité rassurante* soit assurée pour l'intéressée. «Le maintien à domicile, c'est une philosophie de toute la vie», telle fut sa conclusion et l'une de celles de cette journée dont on retiendra l'appel très insistant lancé aux services de professionnels: *la qualité* plutôt que la quantité, qui renforce l'état de dépendance au lieu de favoriser l'autonomie, et *la concertation* puisque l'on est «condamnés à s'entendre», selon les termes de M. Rageth.

## Un nouveau club pour les aînés

Le Service social de la Ville de Genève a ouvert cet été, dans le quartier des Pâquis, le Club des aînés d'Amat-Rotschild situé dans ses locaux, rue Amat 6, tél. 31 50 11.



Sans paroles  
(Dessin de Raynaud-Cosmopress)